

École primaire Condorcet - Réfection de l'étanchéité - Approbation de l'avant-projet et autorisation de signature des marchés

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'école primaire Condorcet, située rue du Muguet, nécessite des travaux de réfection d'étanchéité.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée par les Services Techniques de la Ville de Besançon.

Les travaux, d'un montant estimé à 64 000 € TTC, se dérouleront au 4^{ème} trimestre de l'année 2003.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'avant-projet,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés après appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2003 et suivants à l'imputation budgétaire 90.212.2313.00502.33000, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 octobre 2003.